

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 556

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: M.-L.P. / J.S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un arrêté dangereux

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a pris le 24 octobre dernier, et en vertu des pleins pouvoirs qui lui ont été accordés en raison de la mobilisation, un arrêté « concernant l'internement administratif d'éléments dangereux pour la société », dont la teneur ne peut manquer de soulever de vives protestations de la part de tous ceux qui ont quelque expérience en matière de lutte contre la prostitution.

En effet, et en plus du caractère arbitraire de cet arrêté — qu'est-ce par exemple qu'un « élément dangereux pour la société » ? et cette définition ne risque-t-elle pas de devenir terriblement élastique au gré de ceux chargés de le mettre en pratique ? — et en plus aussi de l'introduction dans ce texte de la notion immorale de dénonciation, contre laquelle se révolte notre meilleure tradition démocratique, croit-on vraiment en haut lieu que c'est par l'internement pour trois ans dans une colonie de travail de misérables femmes, souvent malheureuses épaves de notre société, que l'on luttera efficacement contre le fléau de la prostitution ? et ne prouve-t-on pas par là la plus complète ignorance des données du problème, et des recherches faites pour lui porter remède ?

Nous savons, il est vrai, que l'un des aliénas de cet arrêté vise les infâmes personnages que sont les souteneurs — ce dont nous nous félicitons. Mais le décret gouvernemental ne s'en tient pas là; et la première catégorie de personnes dont l'ordonne l'internement est justement celle des prostituées. L'expérience prouvera-t-elle au Conseil d'Etat vaudois, comme elle l'a appris à tant d'autres déjà, que pour vingt prostituées qu'il fera interner, vingt autres se retrouveront dès le lendemain à la même place, ceci tout simplement parce que, tant qu'il y aura une demande masculine, il y aura une offre féminine. On bien envisage-t-il d'enfermer aussi dans une colonie de travail tous les « clients », généralement nombreux en temps de grands rassemblements masculins, de ce lamentable commerce ? ...

E. Gd.



Publications reçues

HENRI CHENEVARD: *Le portrait spirituel*, Librairie Payot et Cie, Lausanne, 1939.

Ceux qui ont lu, compris, aimé *Reine Landis*, ce roman du même auteur paru en 1936, seront impatients d'en connaître la suite toute neuve, qui vient, trois ans plus tard,achever dans l'harmonie une longue succession de conflits intimes et de périplées extérieures.

« *Le portrait spirituel*, c'est celui de l'héroïne, la noble et charmante Reine. C'est lui le héros du livre autant que Pierre Aubin, et il n'échappera pas non plus aux aventures: il sera élevé d'une façon mystérieuse, comme la *Joconde* et *l'Indifférent*. Qu'on n'aille pas, toutefois, s'attendre à un roman policier. La nouvelle œuvre de M. Chenevard a une toute autre portée: elle remue un monde d'idées; sa belle sincérité ne craindra pas de choquer, à l'occasion, les préjugés étrôts, et néanmoins, elle est d'une moralité très haute.

Le portrait spirituel a une valeur d'étude psychologique supérieure peut-être à celle de *Reine Landis*, et nous lui trouvons encore une autre supériorité: les personnages y sont plus vivants, plus émouvants, telle cette exquise jeune malade Doris, qui incarne l'amitié et le désintéressement absolus d'une manière presque surhumaine. Un livre qui ne laissera pas indifférent.

M.-L. P.

et la deuxième partie de sa brochure, intitulée: *Suggestions*, apporte sur les conditions et l'organisation du travail dans les établissements d'enseignement secondaire, sur la révision des programmes, le contrôle de l'enseignement, la formation pédagogique du corps enseignant, une foule d'idées heureuses, souvent neuves, souvent aussi basées sur les expériences faites ailleurs, qui montrent clairement dans quelle direction doivent s'orienter les réformes nécessaires.

J. S.

Frauen-Berufe. 1 broch. (en allemand seulement). Office suisse pour les professions féminines, Zurich. Prix: 50 c. l'exemplaire. Rabais de 10 à 50 % pour fortes commandes.

Voici une brochure dont on peut prédir qu'elle sera fort utile aux parents désireux de voir leurs filles entrer dans une carrière répondant autant que possible à leurs aptitudes et à leurs goûts. Un seul regret, c'est qu'elle n'existe pas en français, — mais cela viendra, espérons-le.

L'Office suisse des professions féminines a eu l'heureuse idée de cette publication dont la couverture, fort amusante, est déjà un abrégé du texte par l'image: on y trouve, représentées dans l'exercice de leurs fonctions, la repasseuse, la modiste, la jardinier, la cuisinière, la coiffeuse, la photographe, etc., le tout d'un dessin plein de drôlerie.

Comme contenu: plus d'une douzaine d'en-tête, dont chacune indique un domaine de l'activité professionnelle, avec les carrières qu'il ouvre aux femmes, et la préparation qui leur est nécessaire pour les unes ou les autres. On se rend compte tout de suite que nombre de mères voudront consulter ce précieux petit guide.

M.-L. P.

VIII^e Congrès de la Fédération des Femmes universitaires

(Suite de la 1^{re} page)

Mme Oct. Monod (Paris) eut la grande satisfaction de présenter à l'Assemblée un ouvrage qui lui est cher, puisqu'elle en a présidé la Commission de rédaction. L'il s'agit du *Lexique international des termes universitaires*, important volume de 700 pages, conçu sous un double aspect: comme instrument de travail et comme instrument de rapprochement et de compréhension intellectuelle. A côté de définition de termes relatifs à l'organisation des études supérieures, il offre un tableau précis et coloré de la vie universitaire dans les différents pays du monde, reflétant leurs coutumes, leurs exigences, leurs caractères distinctifs. Ajoutons que le *Lexique* est muni d'une double préface émanant du professeur Gilbert Murray, président de l'Institution de Coopération intellectuelle, et de M. Ed. Herriot, qui tous deux soulignent la valeur de l'ouvrage. Nous espérons le voir bien accueilli et répandu dans le public cultiver de notre pays.

On discuta encore plusieurs sujets qui constituent les préoccupations principales de la Fédération: ainsi le projet de création du Sanatorium universitaire international à Leysin, qui rencontre de précieux encouragements dans plusieurs pays; de l'attribution de bourses destinées à permettre la mise au point de travaux de spécialistes; de questions d'enseignement et d'échanges entre femmes diplômées de pays différents.

La séance de discussion à deux degrés organisé par groupes était consacrée à un problème d'intérêt actuel: l'orientation professionnelle et sa relation avec les possibilités de travail. On y analisa ses buts, ses méthodes et ses résultats, tout en relevant que les contingences du monde économique d'aujourd'hui ne sont pas sans la paralyser dans son efficacité pratique à l'égard de la jeunesse. En conférences furent présentées des sujets d'un caractère plus large ou plus scientifique, tels que: *Nationalisme et internationalisme: leur conciliation est-elle possible ?* ou encore: *L'évolution du travail féminin dans le monde; Les atomes, les hommes et les astres; La conception de l'Université chez les Anglo-Saxons et les Scandinaves*; etc. Dans ces exposés, les oratrices firent preuve d'une réelle maîtrise des questions traitées, et d'une remarquable rigueur de pensée.

Le Congrès avait à procéder à l'élection du Comité de la Fédération internationale. Ces élections se firent dans une atmosphère très calme et objective. La présidente sortante de charge, Dean Virginia Gildersleeve (E.-U.) se vit désigner pour successeur Mme Stanislaiva Adamovicz, directrice à l'Institut d'Etat d'hygiène de Varsovie, qui avait été première vice-présidente pendant la législature qui s'achevait. Quant aux trois charges de vice-présidentes, elles furent attribuées à Mmes

Karin Kock (Suède), G. Hannevert (Belgique), et J. Eder (Zurich). L'Association suisse fut heureuse et fière de prendre acte de cette élévation aux honneurs d'un de ses membres les plus compétents et dévoués. Elle transmit à l'Assemblée l'invitation à tenir le prochain Congrès en Suisse, en 1942, si les circonstances le permettent. Ajoutons à titre de renseignement que la délégation suisse se composait de Mmes Eder (Zurich), Leder (Zurich), Maire (Genève) et Pestalozzi (Zurich); que Mme R. Dubois représentait l'Association suisse au sein du Conseil, et que Mme Günsberg assumait, avec la virtuosité qu'on lui connaît, les fonctions de traductrice.

Il faudrait rendre compte encore des nombreuses et si intéressantes réceptions et excursions qui permirent aux congressistes de jeter un coup d'œil dans la vie suédoise, en ses divers aspects. C'était tantôt la visite commentée d'institutions sociales ou scientifiques singulièrement bien ouillées et d'une valeur de premier ordre; tantôt une séance de films suédois révélant des paysages et des coutumes d'une poésie énouante; tantôt une séance de danse et de chant au fameux théâtre de Drottningholm, si représentatif de la Suède du XVIII^e siècle; tantôt enfin le pèlerinage classique à Uppsala, à sa bibliothèque, sa cathédrale et son château. Nous avons perçu des impressions de vie élégante et confortable, mais studieuse et sociale aussi, au plein sens du terme, dans un cadre harmonieux et large.

Il est temps de conclure, en rendant hommage à l'hospitalité parfaite dont bénéficièrent les participants au Congrès, et aussi au sérieux, à la discipline, à l'ardeur intellectuelle qui donnèrent aux séances un ton très élevé. On y vit, en nombre impressionnant, des femmes remarqua-

bles par leur cœur, leur dévouement à de nobles causes, comme par leur intelligence et leur culture, apporter le résultat de leurs expériences et de leurs travaux, ainsi que leur espoir de contribuer à faire régner dans le monde, selon leur pouvoir, plus de justice, de compréhension et de lumière.

MARG. MAIRE.

Coopérative de cautionnement, SAFFA

L'Assemblée générale de cette Société s'est tenue le 4 novembre dernier, à Berne, sous la présidence de Mme Dora Schmidt, de l'Office fédéral du Travail, de l'Industrie et des Arts et Métiers. Du rapport présenté sur l'activité durant l'exercice écoulé, nous détachons les chiffres suivants qui ne manquent certes pas d'intérêt:

La Société a reçu 154 nouvelles demandes de cautionnement, contre 137 l'an précédent, et en a accepté 45, ce qui représente un total de 78.500 francs, plus 4.100 fr. d'augmentation de crédits pour des cautionnements déjà existants. Les demandes ont un peu fléchi durant l'exercice, les conditions dans lesquelles se débattent le petit commerce et l'artisanat étant tellement critiques, que la Société ne peut songer à financer de nouvelles entreprises ni la reprise d'affaires, si la réquerante ne peut compter sur un revenu suffisant,

hommes.

L'égalité des droits de la femme et de l'homme n'est pas une question féminine, elle est une question masculine. Car c'est nous, les hommes, qui avons en main le moyen de rendre justice à nos compagnes de vie et à nos camarades de travail.

Comment les femmes auraient-elles voté ?

Notre confrère bernois, Die Nation, a eu l'intéressante idée de charger une de ses collaboratrices de mener, juste avant les élections fédérales d'il y a trois semaines, une petite enquête auprès de quelques femmes, prises au hasard dans différentes professions, en leur posant cette question à l'improviste: « Comment voteriez-vous ? Voici quelques-unes parmi les réponses reçues :

... La sommelière d'un de nos cafés préférés est la première victime de mon interview. A ma question, elle ne répond d'abord que par un geste de pitié mal déguisée; puis, lorsque j'insiste, elle laisse jaillir un cri du cœur: « Je ne voterais sûrement pas ! »

— Voter? pourquoi faire? et qu'est-ce que ma mère en aurait de plus? Ah! oui, alors, si les femmes étaient assez habiles pour créer une assurance-vieillesse. Ma mère a élevé six enfants, et a eu un soulier de mari, si bien que jusqu'à soixante ans elle a dû aller faire la lessive chez les autres, n'a jamais eu un jour de vacances, et maintenant, si je n'étais pas là, pas d'autres ressources pour ses vieux jours que l'asile... »

Ne pensez-vous pas que ma sommelière, qui doit bien avoir trente ou trente-cinq ans, ne ferait pas une mauvaise maîtresse — ou même une mauvaise conseillère nationale? ...

... Deux employées de bureau, l'une jeune et vive, l'autre plus âgée et plus tranquille. Toutes deux travaillant dans un bureau d'orientation professionnelle se trouvent de ce fait, tout au long de l'année, spectatrices des difficultés et des misères de ceux qui viennent chercher des conseils pour la jeune génération placée devant le choix d'une carrière.

Pas besoin de les questionner bien longtemps, ni de leur expliquer comment des élections fédérales vont avoir lieu, ni quoi ni qu'est-ce... car la plus jeune me déclare tout de go: « Avant tout, je voterai pour Rosa Neuneschwander comme conseillère nationale. » Et la plus âgée d'ajouter en souriant: « Et au Conseil fédéral aussi, on aurait joliment besoin d'une femme comme elle... »

Sur ces entrefaites, arrive la directrice du bureau elle-même, qui n'échappe pas non plus à mon interview. Inutile de dire qu'elle est une militante pour les droits de la femme.

Voici maintenant la femme d'un instituteur:

« Bien sûr que j'estime qu'en temps de guerre la collaboration pratique des femmes est doublement nécessaire! aussi, si je votais, j'étrirais des femmes au Parlement. Pourquoi? mais voyons, et les mesures pour protéger les familles de mobilisés? et l'adaptation de toute notre économie populaire à l'état de guerre? et le rationnement des denrées? et le contrôle des prix? et les allocations de renchérissement de vie?... Tenez: voulez-vous un exemple? Ces jours derniers, une administration communale répandu largement dans tous les ménages une circulaire intitulée: *Apprenez à économiser*. En théorie, c'est admis-

able. Vous y trouverez une série de recettes impeccables sur l'emploi des restes de viande, et finalement des indications pour confectionner des plats doux au miel ou à la mélasse... Eh bien, seule, une ménagère, prise au hasard dans les milieux de familles parmi lesquelles cette circulaire a été répandue, aurait pu expliquer à ces braves messieurs que, pour les mères de famille qu'ils voulaient instruire, la question de l'emploi des restes de viande ne se pose pas, pour la bonne raison que, lorsque, par hasard, de la viande figure sur leur table, tout est dévoré jusqu'à la dernière braise; que le miel est plus cher que le sucre le plus cher, et que, dans la règle, il est impossible d'acheter de la mélasse... »

Une femme médecin nous répond:

« Si je votais, je choisirais d'abord la personnalité, masculine ou féminine, la plus capable et je ne me préoccuperais qu'en second lieu de son parti. Mais jamais je ne voterai pour un homme qui, sous prétexte de « double gain », prétendrait interdire à une femme le droit au travail de son choix. Il faudrait aussi élire des gens qui se préoccuperaient sérieusement que l'on fasse davantage pour les mères et les enfants. Il est inadmissible que, chez nous, aucun asile pour mères aucune pouponnière, aussi bien sur le terrains cantonal que municipal, ne puisse exister sans ménier l'aide de la bienfaisance privée. »

Comme plusieurs autres de mes interlocutrices, cette femme est aussi préoccupée de la question toujours brûlante du droit d'asile, dont, avec les autres, elle estime la suspension une concession dangereuse, qui tout Suisse digne de ce nom doit combattre énergiquement.